

Archéologie

Mention : Archéologie, sciences pour l'archéologie [Master]

Infos pratiques

- > Composante : Sciences sociales et administration
- > Durée : 2 ans
- > ECTS : 120
- > Ouvert en alternance : Non
- > Formation accessible en : Formation initiale
- > Formation à distance : Non
- > Durée moyenne de la formation :

Présentation

Présentation

L'offre de formation pour la rentrée 2026 est en cours de construction. À titre indicatif, vous pouvez consulter [l'offre 2025-2026](#).

Le master « Archéologie et Sciences de l'archéologie » de L'Université Paris Nanterre couvre tous les domaines de l'archéologie antique et médiévale en Occident et en Méditerranée centrale et orientale. Il privilégie les approches interdisciplinaires (archéométrie, histoire de l'art, étude des textes, histoire). La formation permet à l'étudiant(e) de se familiariser avec les axes majeurs de la recherche actuelle en archéologie touchant à l'étude des structures et des mobiliers et aux nouvelles méthodes de prospection, enregistrement, caractérisation, analyse et représentation des données. Une large place est donnée aux applications de la révolution numérique à tous les stades de l'enquête archéologique.

Sont ainsi abordés :

- la collecte et l'analyse critiques des données archéologiques et archéométriques, des sources textuelles, épigraphiques, iconographiques ainsi que de tous les types de documents mobilisés en archéologie ;
- l'analyse des vestiges de l'occupation humaine dans leur matérialité, leur environnement et leurs relations spatiales ;

- l'étude et la valorisation de l'occupation du sol comme composante des territoires et des paysages ;
- les apports des sciences sociales et humaines, de leurs méthodes d'analyse et d'interprétation ;
- l'étude des mobiliers, leurs caractéristiques techniques, leur contextualisation et leur apport pour la détermination des identités culturelles ;
- les méthodes d'investigation utilisées en archéologie par le recours à diverses sciences exactes et plus spécifiquement toutes les méthodes de l'archéométrie ;
- l'apprentissage de la gestion et de la recherche d'informations multimédia ;
- l'initiation aux WebSIG (Systèmes d'Information Géographique) et aux outils numériques de relevé, enregistrement, représentation et modélisation 3D du matériel archéologique.

Le cœur de la formation est l'élaboration d'un mémoire de recherche portant sur un sujet d'archéologie défini en accord avec un(e) directeur(trice) de recherche du département d'histoire de l'art et d'archéologie. Sa progression conduit à des échanges fréquents entre l'étudiant son (sa) directeur(trice) de recherche afin de juger la pertinence du travail accompli et d'orienter l'étudiant. Des coefficients croissants sont affectés à chaque semestre du M1 et du M2, et une note sanctionne l'avancement de la recherche en fin de chaque semestre. Les soutenances publiques du M1 et du M2 se tiennent au-devant d'un jury d'au moins deux membres : le directeur(trice) de recherche et un autre enseignant(e) de l'Université Paris Nanterre ou un expert extérieur. L'étudiant(e) défend son mémoire sous sa forme définitive à l'issue du M2.

Les séminaires et cours d'enseignement scientifique et technique sont indispensables à la formation de l'étudiant(e). On y aborde en effet tous les aspects de la recherche contemporaine en archéologie antique et médiévale : questionnements actuels ; innovations technologiques (méthodes de détection, mesure, enregistrement, représentation 3D, environnement virtuel, etc.) ; collecte et établissement des données ; choix des sources ; historiographie de la recherche ; bibliographie ; modes de représentation et de traduction visuelle des données traitées. Les séminaires accueillent souvent

des invités extérieurs, experts dans les grands champs de recherche couverts par le master archéologie et sciences de l'archéologie. Ils représentent une occasion exceptionnelle de nouer des contacts, découvrir des aspects souvent méconnus de la recherche.

Les séminaires suivis par l'étudiant(e) sont choisis en concertation avec le (la) directeur(trice) de recherche.

Un stage annuel de quatre semaines ou une expérience professionnelle, en M1 et en M2, cimente la recherche théorique avec une expérience archéologique de terrain.

Il est effectué, en accord avec le/la directeur(trice) de recherche, sur un chantier archéologique, en France ou à l'étranger, en laboratoire ou auprès d'un service archéologique afin de familiariser l'étudiant(e) avec la diversité des métiers et des pratiques dans les secteurs professionnels de l'archéologie. La note de stage est attribuée au vu du rapport de stage rédigé par l'étudiant(e) et visé par les maîtres de stage dans le cadre de l'EC « Valorisation de l'expérience professionnelle dans le domaine de l'archéologie et du patrimoine ».

Objectifs

objectifs :

Métiers

Le Master Archéologie Sciences de l'Archéologie vise à former l'étudiant(e) :

- Aux métiers de l'archéologie nationale ou internationale publique ou privée ;
- A la recherche, dans la perspective d'un doctorat (préparation aux allocations doctorales), au terme de la deuxième année de master, sous réserve de l'obtention de ce dernier.
- Aux métiers de la documentation et de l'ingénierie culturelle.

Employeurs potentiels :

- Ministères, établissements publics et collectivités territoriales (services culture et patrimoine, musées...)
- Opérateurs privés agréés en archéologie préventive, Bureaux d'études, en Conseil, réalisation de missions archéologiques, galeries, musées).
- Auto-entrepreneur.

Savoir-faire et compétences

- Maîtrise des principes, outils et méthodes de l'archéologie :

- Prospection à l'échelle macroscopique et microscopique) :

Choix, mise en œuvre, mise en forme des résultats ;

-Établissement et enregistrement des données :

- Relevé, dessin archéologique, structuration, bases de données relationnelles ; photographie, photogrammétrie réalisation de modèles numériques 3D ;

Analyse des données :

- Analyse textuelle, iconographique, archéométrique) ;

Publication des données :

- Savoir rédiger un article dans une revue archéologique nationale ou internationale ;

Maîtrise des outils informatiques :

- Traitements de texte, tableurs, bases de données relationnelles, logiciels de relevé et de dessin archéologique, diaporamas de présentation d'une recherche en cours ou achevée).

Organisation

Formation organisée en 2 ans,

4 semestres.

ECTS obtenus - 120.

2 parcours sont proposés :

Parcours 1 : Archéologie (M1+M2)

Parcours 2 : Préparation aux concours du Patrimoine (M2)

Contrôle des connaissances

Le contrôle des connaissances prend les formes suivantes, en fonction du type de modalités de contrôle (continu ou dérogatoire) et des types d'UE et d'EC suivis :

SESSION 1 :

- CONTRÔLE CONTINU : La note finale est : Soit : une note évaluant une présentation orale ou un dossier écrit. Cet exercice vaut pour 80% de la note finale ; assiduité et participation pour 20%.

Soit : La moyenne d'un dossier à préparer à la maison et d'une épreuve orale. L'assiduité et la participation au séminaire seront également prises en compte.

Soit : (pour les langues anciennes) : la moyenne des notes obtenues :

- au cours du semestre (interrogations écrites régulières en classe)

- à la fin du semestre : une épreuve sur table de 2h sans documents (vocabulaire, grammaire, traductions).

FORMULE DÉROGATOIRE :

Soit : Une épreuve sur table.

Soit : Un dossier sur l'un des thèmes et/ou sujets du séminaire.

SESSION 2 : CONTRÔLE CONTINU ET

FORMULE DÉROGATOIRE :

• Soit : Une épreuve sur table.

Soit : Un dossier sur l'un des thèmes et/ou sujets du séminaire.

Une épreuve sur table.

des candidats qu'ils montrent l'adéquation de leur formation antérieure et de leur projet professionnel avec la formation visée.

Mentions de Licences conseillées : Histoire de l'art et archéologie ; histoire ; Sciences de l'Homme, anthropologie, ethnologie

Les candidats titulaires d'autres diplômes pourront également candidater (procédure de validation des acquis académiques ou des études antérieures, notamment).

En matière d'acquis académiques, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants : Les candidats devront faire état de solides connaissances en l'archéologie, acquises lors de leur cursus universitaire En matière d'expériences professionnelles, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants :

Une expérience en archéologie, par le biais de stages, est vivement conseillée.

Est/sont également apprécié/e/s :

La maîtrise d'une langue vivante (anglais, allemand, italien ou autre) et d'une langue ancienne (grec, latin) sera appréciée.

Les pièces constitutives du dossier sont : Pièces communes aux candidatures de Master.

Master 2 :

Le recrutement ne prévoit aucune épreuve écrite et/ou orale :

Recrutement uniquement sur dossier pour tous.

Conformément à la délibération du CA, il est attendu des candidats qu'ils montrent l'adéquation de leur formation antérieure et de leur projet professionnel avec la formation visée.

Mention(s) de Master conseillée(s) :

Archéologie, sciences pour l'archéologie.

Histoire de l'art.

Anthropologie.

Ethnologie.

Histoire, civilisations, patrimoine.

Histoire

Les candidats titulaires d'autres diplômes pourront également candidater (procédure de validation des acquis académiques ou des études antérieures, notamment). Par exemple : 1^e année validée de 2^e cycle de l'École du Louvre

En matière d'acquis académiques, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants :

Les candidats devront faire état d'une solide connaissance de l'Archéologie et l'Histoire de l'art, acquise lors de leur cursus universitaire

Stage ou alternance

Stages

- Stage: Obligatoire (4 semaines)
- Stage à l'étranger: Facultatif (4 semaines)

Attention : la formation comprend 1 stage de 4 semaines par année de master = 2 au total (soit un total de 8 semaines).

Les stages peuvent être effectués en France ou à l'étranger, dans tout organisme et institution à visée archéologique, patrimoniale ou culturelle. Ils sont décidés en accord avec le directeur / la directrice de master.

Admission

Conditions d'admission

Master 1 :

monmaster.gouv.fr

Le recrutement ne prévoit aucune épreuve écrite et/ou orale :

Recrutement uniquement sur dossier pour tous.

Conformément à la délibération du CA, il est attendu

En matière d'expériences professionnelles, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants :

Le dossier du candidat devra témoigner d'une expérience significative professionnelle ou stages dans l'un des domaines suivants:

archéologie de terrain et archéologie générale, histoire de l'art, patrimoine, musées, inventaire, monuments historiques. Est/sont également apprécié/e/s : Qualités rédactionnelles, connaissance de langues vivantes (anglais, allemand, italien, espagnol ou autre) et d'une langue ancienne (grec, latin).

Les pièces constitutives du dossier sont : Pièces communes aux candidatures de Master.

Modalités de candidature

Dépôt de son dossier de candidature sur monmaster.gouv.fr pour une candidature en M1 et [ecandidat](https://ecandidat.fr) pour une candidature en M2.

Les pièces constitutives du dossier sont :

Pièces communes aux candidatures de Master et délibération du Conseil d'Administration de l'Université Paris Nanterre relative aux admissions en Master subordonnées à l'examen du dossier du candidat.

Pré-requis et critères de recrutement

Pour une entrée en M1 : monmaster.gouv.fr

Conformément à la délibération du Conseil d'Administration de l'Université Paris Nanterre, il est attendu des candidats qu'ils montrent l'adéquation de leur formation antérieure et de leur projet professionnel avec la formation visée.

Mentions de Licences conseillées: Licence d'Archéologie ; Licence d'Histoire de l'art et d'Archéologie ; Double Licence Archéologie / Anthropologie ; Double Licence Histoire / Archéologie ; Double Licence Archéologie / Droit et Science Politique ; licence d'Histoire.

Les candidats titulaires d'autres diplômes pourront également candidater (procédure de validation des acquis académiques ou des études antérieures, notamment).

En matière d'acquis académiques, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants :

Évaluation globale du niveau de l'étudiant. Sont requises une moyenne de 11/20 au minimum sur les UE d'archéologie, d'histoire de l'art, d'histoire ou de droit .

Ces critères sont appliqués dans la limite des capacités d'accueil.

Pré-requis recommandés

Expérience en archéologie de terrain (toute étape de l'enquête archéologique) ;

Connaissance souhaitée des langues anciennes (grec ancien ; latin) ;

Connaissance d'au moins deux des langues étrangères suivantes : anglais, allemand, italien, espagnol et toute autre langue de la science archéologique.

Et après

Poursuite d'études

À l'issue du M1 :

accès à la seconde année de master, avec deux parcours possibles, au choix de l'étudiant :

Parcours 1 : Archéologie, Sciences de l'archéologie ;

Parcours 2 : Métiers du Patrimoine : Préparation aux concours de la fonction publique (se reporter à la fiche spécifique).

A l'issue du M2 :

Possibilité de préparer un doctorat (École Doctorale "Milieux, cultures et sociétés du passé et du présent" - ED 395 : <https://ed-mcspp.parisnanterre.fr/>

Contact(s)

> Philippe Jockey

Responsable pédagogique
pjockey@parisnanterre.fr

> Amale Bazzi iboughagh

Contact administratif
bazziiba@parisnanterre.fr